



RÉUNION EXTRAORDINAIRE

DATE: Le mercredi 26 juin 2013
ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal
Rivière-Verte, N.-B.
HEURE: 18 h 30

PROCÈS-VERBAL # 6

1. & 2. Présences & Ouverture de la séance

Le président, M. Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 18 h 45, il souhaita la bienvenue à tous.

Membres présents

M. Alpha Nadeau	Maire de Lac Baker
M. Cyril Rioux	Maire de Drummond
M. Alain Martel	Représentant de DSL de Saint-Quentin
M. Michel LeBlond	Maire de Rivière-Verte
Mad. Ginette Beaulieu-Moreau	Représentante du DSL de Drummond
M. Cyrille Simard	Maire d'Edmundston
M. Richard Keeley	Maire de Grand-Sault
M. Gérard Cyr	Maire de Saint-François
M. Roger Levesque	Maire de Sainte-Anne de Madawaska
M. Rino Morneault	Maire suppléant de Saint-Hilaire
M. Roland Dubé	Maire de Saint-Hilaire
M. Louis Labrie	Représentant de DSL de Saint-François
M. Pierre Michaud, Président	Maire de Clair
Mad. Francine Caron	Maire de Baker Brook
M. Rodrigue Levesque	Maire de Saint-Quentin
M. Allain Desjardins	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
M. Luc St-Jarre	Représentant de DSL de Saint-Jacques
M. Doris Blanchard	Ministère Environnement et Gouvernements locaux
M. Carmel St-Amand, Vice-Président	Maire de Saint-Léonard

Membres absents

M. Jocelyn Sirois	Représentant DSL de Saint-Joseph
-------------------	----------------------------------

Personnel présent

François Picard	Directeur général
Nicole Rioux	Adjointe administrative – direction générale

Invités spéciaux

Bruno Cyr	Coordonnateur de la gestion régional des urgences Région 1 et 12
Gérard Belliveau	Directeur général CSR # 7

3. Approbation de l'ordre du jour

Motion No 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St. Amand, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 26 juin 2013.

ADOPTÉE

4. Présentation Monsieur Bruno Cyr – Coordonnateur de la gestion régional des urgences Région 1 et 12

M. Bruno Cyr présenta aux membres les responsabilités des coordonnateurs régionaux de l'opération des mesures d'urgence afin d'assurer la continuité du gouvernement et coordonner les opérations d'urgence provinciales. Il a identifié leurs responsabilités de planification, leurs responsabilités opérationnelles, les besoins en formation et les responsabilités régionales en matière de rétablissement à la suite d'une situation d'urgence. M. Cyr a aussi défini les pouvoirs du ministre et les pouvoirs des municipalités prévus par la loi sur les mesures d'urgence Chapitre 147. Une copie de la présentation sera envoyée par courriel à tous les membres du conseil d'administration.

Cet après-midi une rencontre a eu lieu à Edmundston entre des membres du comité de finance : Messieurs Pierre Michaud, Carmel St-Amand, Luc St-Jarre et François Picard. Ils avaient comme invité Monsieur Gérard Belliveau, ce dernier a présenté l'analyse d'intégration des services d'urbanisme pour la CSR#1 Nord-Ouest.

5. Présentation de Monsieur Gérard Belliveau – Révision des services en aménagement

Le président M. Pierre Michaud mentionna que nous sommes tous redevables à nos petites municipalités et nous sommes aussi redevables à notre région. Il introduit par la suite Monsieur Gérard Belliveau qui fut embauché afin de faire l'analyse d'intégration des services d'urbanisme pour la CSR #1 Nord-Ouest.

Monsieur Belliveau indiqua que dans la région du nord-ouest, il y avait deux commissions d'urbanisme qui auront au cours de la prochaine année à uniformiser la livraison des services au bénéfice de la grande région. Il a fait une analyse des anciennes commissions et ce que nous avons maintenant. Il tenait à clarifier que son rapport est basé sur un concept pour aboutir à un consensus pour ensuite établir un budget. Il précisa qu'il faut saisir les responsabilités en urbanisme pour bien comprendre le rôle du personnel par rapport aux élus. Il proposa trois scénarios que le CA pourra considérer. Monsieur Belliveau a expliqué le rôle de la CSR #1 Nord-Ouest pour la composante aménagement, il a également décrit l'impact financier du retrait d'Edmundston et du retrait de Grand-Sault du service d'urbanisme de la CSR # 1 Nord-Ouest.

Monsieur Belliveau souligna qu'avec l'arrivée de la Loi sur la prestation des services régionaux, l'ensemble des dépenses imputées à l'urbanisme doit être réparti selon l'assiette fiscale des communautés participantes. Nonobstant l'apparition de la CSR #1 Nord-Ouest, il y aurait eu un ajustement des montants imputés aux municipalités et aux milieux non incorporés. L'arrivée de la CSR #1 Nord-Ouest a simplement précipité ce fait.

Monsieur Belliveau recommanda le scénario 3 avec l'annexe E, dont la transition pourrait être étendue sur une période de 2 ou 3 ans. Il recommanda d'établir dès janvier un comité de gestion du service d'urbanisme de 4 à 5 personnes dont le mandat serait de superviser et de suivre le service. Ce sont eux qui feront les recommandations au comité de finance. Le comité de gestion devra établir des mesures de performance.

Selon M. Richard Keeley, la situation semble démontrer que la ville de Grand-Sault bénéficie d'une formule inéquitable pour le service d'inspection. L'ampleur de l'assiette fiscale de la Ville de Grand-Sault facilitait le développement des voisins. Le Maire Keeley croit que c'est la raison pour laquelle la formule fut réajustée quelques années passées.

M. François Picard a fait circuler le '*Sommaire du processus d'établissement des budgets de fonctionnement et d'immobilisations des CSR*'. Ce document provient du Ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux et démontre l'échéancier et les directives pour préparer les 5 budgets. S'il n'y a pas d'entente, le budget devra être préparé en fonction de la Loi sur les prestations des services régionaux.

M. Cyrille Simard indiqua que de la solidarité régionale est très importante, il ne faut pas la négliger et que l'on se doit d'offrir les meilleurs services possible. Le développement économique de la ville d'Edmundston passe par la région et l'inverse est aussi vrai.

M. Luc St-Jarre nous donne comme réflexion qu'il va falloir faire un exercice en profondeur, ce qui impliquera des choix et des décisions d'affaires. Il faudra se donner les orientations nécessaires pour atteindre les objectifs désirés incluant le développement économique. Une volonté au niveau du personnel sera nécessaire. Nous avons intérêt à définir bientôt l'étendue de notre mandat.

M. François Picard affirma qu'il va y avoir une réorganisation des tâches, plusieurs plans municipaux nécessitent une mise à jour. Nous avons déjà une bonne idée ou mettre l'accent, et se questionner : « Est-ce que c'est le mandat de l'aménagement de faire telle chose, est-ce que ce sera l'utilisateur payeur, etc.? ». Il sera impossible d'être tout pour tout le monde. Si on veut établir un budget, il faut déterminer les services que nous désirons offrir, ceux que nous pouvons améliorer et faire l'évaluation des besoins.

M. Belliveau suggéra de faire une liste de ces différents projets et ensuite s'en servir pour faire des demandes de subvention.

M. Richard Keeley demanda de présenter de bons arguments avant de soumettre une augmentation des coûts pour le service d'urbanisme - le contexte régional empêche d'augmenter les impôts.

M. Carmel St-Amand demanda s'il est possible de diminuer les coûts afin de réduire l'augmentation aux municipalités.

Monsieur le président a tenu à préciser que nous avons un bon document de travail, qu'il y a beaucoup de transparence et le document nous donne des munitions afin que tous puissent discuter avec leurs conseils respectifs. Il a tenu à préciser que le document nous permet de nous situer, que nous avons beaucoup de travail à faire. Le taux de taxation aux municipalités est trop élevé selon plusieurs. Le comité de finance se réunira à nouveau au cours de l'été afin de trouver des solutions à la problématique reliée au service d'aménagement.

6. Ajournement

Motion No 13

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, il a été
RÉSOLU D'ajourner la réunion à 22 h 05

ADOPTÉE

.....
Pierre Michaud, président

.....
François Picard, directeur général